



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 30 JUIN 2009

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, LABAYLE, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, Vice-Présidents ; MM. VOISIN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme DURRUTY, MM. ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; M. POUYETS, Mme CASTEL, MM. LACASSAGNE, DOMÈGE, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : MM. ESPILONDO, Michel VEUNAC, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. BRISSON, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, LANNEVERE, M. SOROSTE, Mme DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. ESPILONDO à M. CÉLAN ; M. Michel VEUNAC à M. BOROTRA ; M. GRENADE à Mme CONTRAIRES ; M. ETCHEGARAY à M. LABAYLE ; M. PAUL-DEJEAN à M. MONDORGE ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à M. VOISIN ; M. BRISSON à M. DOMÈGE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 3 - ADMINISTRATION GENERALE.
COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LES 02, 23 MARS, 20 AVRIL ET 11 MAI 2009 EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GIBAUD-GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par le Bureau de la Communauté d'Agglomération, en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales les :

02 MARS 2009 :

- Attribution d'une subvention de 2 000 Euros en faveur du Bayonne Université Club.
- Patrimoine et Infrastructures. Convention avec le Collège Albert Camus de Bayonne pour l'accueil en stage de Monsieur Henri ADELE, du 02 au 20 mars 2009.
- Secteur de la Butte aux Cailles à Anglet. Cantonnement des C.R.S. Autorisation de prise de possession anticipée de terrain au profit du Secrétariat Général pour l'Administration de la Police du Sud-Ouest.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 01 JUIL. 2009

Affiché le 01 JUIL. 2009



P/Le Président,
Le Vice-Président Délégué,

Christian MILLET-BARBÉ

- Mise à disposition temporaire, au profit du Syndicat Mixte du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne, de locaux situés dans l'ancienne Bibliothèque de l'Université de Saint-Croix à Bayonne.
- Mise à disposition au profit de l'Association Formation Moto d'un terrain situé dans le secteur de Bacheforès à Bayonne.
- Déversement des eaux usées d'un établissement à caractère industriel, commercial ou artisanal dans le réseau public d'assainissement. Avenant n° 3 à la convention spéciale de déversement du 27 avril 2005 signée avec Dassault Aviation à Anglet.

23 MARS 2009 :

- Convention de mise à disposition au profit du PACT-HD d'un immeuble situé Chemin de l'Estanquet à Bayonne.
- Convention de servitude d'assainissement eaux usées et eaux pluviales entre Messieurs Del Castillo (propriétaire), VASUTEK (bailleur) et la Communauté d'Agglomération sur la parcelle cadastrée AP 571 située à Bayonne.
- Convention de partenariat avec le Lycée Louis de Foix de Bayonne pour l'accueil en stage de Messieurs Cédric LONDAITZ et Damien BASCOU au sein de la Direction de l'Assainissement et de l'Hydraulique.
- Port de Plaisance du Brise-Lames à Anglet. Gratuité en faveur du Yacht Club Adour Atlantiques pour le séjour des voiliers participant aux régates : SPI Anglet, Trophée du Commodore, Une Femme, Un Homme, Un Bateau, Critérium d'Automne 1^{er} et 2^e courses.

20 AVRIL 2009 :

- Attribution d'une subvention de 20 000 Euros en faveur de la Ville d'Anglet pour le tourisme culturel.
- Attribution d'une subvention de 3 000 Euros en faveur de l'Association ESKAL EUREKA pour l'organisation d'un séminaire national sur la Technopole Izarbel.
- Attribution d'une subvention de 3 000 Euros en faveur de l'Association ARCADES.
- Convention d'occupation par le Foyer de Jeunes Travailleurs Bayonne Côte Basque d'un immeuble situé rue du Lazaret à Anglet.
- Avenants aux conventions d'occupation par le GIP-DSU de locaux situés dans l'Établissement Jean-Jacques ROUSSEAU à Bayonne.
- Convention avec Electricité Réseau Distribution France (E.R.D.F.) pour un poste de transformation situé rue de Lamouly à Anglet et de servitude de ligne électrique.
- Convention avec l'Université de Toulouse le Mirail pour l'accueil en stage de Mademoiselle Elsa DULOU du 04 mai 2009 au 30 septembre 2009.
- Avenant n° 4 à la convention quinquennale 2008/2012 portant fonctionnement du C.F.A. avec la Région Aquitaine.
- Avenant n° 1 à la convention de financement portant aide régionale à l'investissement.
- Remise gracieuse de redevances portuaires au Port de Plaisance du Brise-Lames en faveur de Messieurs DELBÉS et MARTIN.
- Représentation de la Communauté d'Agglomération à la convention du collectif des C.F.A. du 64.
- Participation financière de la Communauté d'Agglomération à la réalisation de travaux d'assainissement en domaine privé au profit de l'Association Syndicale Libre de Brindos à Anglet.

11 MAI 2009 :

- Lotissement de Technocité à Bayonne. Autorisation consentie à la S.E.M. Cré@tivité de déposer un dossier de demande de permis de construire et d'exécuter les travaux sur le lot n° 6.

- Abattement de redevance d'assainissement après une fuite d'eau potable en faveur de la S.A.R.L. ANDRIEU à Bayonne.
- Travaux de remplacement et de renforcement du collecteur eaux usées Sainte-Croix à Bayonne. Convention d'occupation du domaine public autoroutier concédé par une canalisation eaux usées.
- Convention avec le Lycée Saint-Jacques de Compostelle à Poitiers, pour l'accueil en stage de Monsieur Laury BUFFA, à la Direction de l'Assainissement et de l'Hydraulique, du 11 mai au 26 juin 2009 et du 04 janvier au 05 février 2010.
- Port de Plaisance du Brise-Lames à Anglet. Exonération du paiement des droits de stationnement, pour l'année 2009, en faveur de l'Association Euskadi 64 Mer et Voile.

DONT ACTE

